

E.-H. CIMON
Résidence : Avenue Fraser.
Bureau : Bloc Cimon,
Rue de l'église

LEO BERUBE
Bureau : Rue de l'église
Bloc Potvin - Fraserville P.Q.

POTVIN & LANGLAIS
Bloc Belle Vis-à-vis l'église
Fraserville, P.Q.

LEON PARADIS, L.L.L.
Bureau : Rivière-du-Loup,
Station, P.Q.

Tél. Kamouraska..... No. 79
Téléphone National..... No. 105

LOUIS-A. TALBOT
Rue Lafontaine,
Riv.-du-Loup, Station.
Tél. Kamouraska..... No. 292

S.-C. RIOU
Bureau : Rue de l'église, bloc Riou,
Fraserville, P.Q.

Dr LUC LEBEL
—Médecin spécialiste—
Consultations de midi à 2 hrs
de 8 à 10 hrs, p.m.
Téléphones National, Kamouraska.
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.

ERNEST PETTIGREW
—Médecin et chirurgien—
Bureau de feu Dr. F.-E. Gilbert
Téléphones National, Kamouraska.

Dr Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Spécialité : Maladies des yeux,
oreilles, nez, gorge.
Bureau : Rue de la Station, Fra-
serville.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. Bellechasse, No. 519.
N.B.—Ne pratique que sa spécia-
lité.
Heures de bureau : 8.30 hrs à 11.30
hrs A.M. et 1.30 à 5 hrs P.M.
Soir : 7 à 8 P.M.

Dr M. OUMET
Des Hôpitaux de Montréal et du
"Post Graduate de New-York"
Spécialités : Chirurgie obstétrique
et gynécologie publique.
217, Rue Lafontaine (bloc Devost)
Téléphones Kamouraska, National.

Dr A. LANDRY
D. D. S. L. D. S.
Tél. Kamouraska..... 334
Tél. National..... 19
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup, Sta.

Dr T.-A. COTE
—Médecin-vétérinaire—
4, rue Beaubien Fraserville P.Q.
Téléphones : Kamouraska, 302
National, 559.

CHS. DEVOST
—Marchand de voitures—
Spécialité : ouvrage en caout-
chouc de toutes sortes, pour roues,
couvertures, etc.
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 254

FRS PELLETIER
—Marchand-épicer—
Et agent d'instruments aratoires
pour la Compagnie Moody Terre-
bonne.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

TABAC ! TABAC !
Avis aux marchands. Pour
votre assortiment de tabac
Adressez-vous à
JOS. FRENETTE.
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup Sta.
Par téléphone ou par lettre.

JOS.-N. ANCTIL
—Marchand de liqueurs—
En face de la Station I.C.R.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.
Tél. Kam. 257. Tél. Nat. 31

JEAN RUEAUME
—Boucher—
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

ARSENE THIBAUT
—Marchand de chaussures—
Le plus grand détail de chaussu-
res de la Ville. Chaussures faites
sur commande, garanties en cuir
solide
Tél. Kam., 83 - Fraserville P.Q.

J.-E. LEVESQUE
—Marchand-sellier—
Couvertes d'hiver pour chevaux,
Grelots, Clochettes, Pompons, etc.
Aussi : Poudre à Conditions pour
chevaux, etc.
Tél. Kamouraska..... No. 159.
Rue Lafontaine, près de l'Hôtel-
de-Ville.

VICTOR DEVOST
—Marchand-épicer—
Rue Lafontaine - Fraserville P.Q.
Pour l'eau minérale de St-Ger-
main adressez-vous à M. Victor
Devost, marchand, rue Lafontaine.
Téléphones National et Kamouras-
ka..... 27

J.-A. CHAREST
—Épicier—
Rue Lafontaine
Toujours en mains fruits, légu-
mes, liqueurs, etc., etc., à des prix
défiant toute compétition.

PHILIPPE RIOUX
—Marchand de Chaussures—
Craques et Bas.
Agent Strider par Franck W. Slater
Agent Eigel Shoe.
Agent H. H. Crosby, N. S.
Spécialité : réparations toute es-
pèce, cuir feutre et caoutchouc.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

LOUIS MARQUIS
—Boucher—
Toujours en mains : Bœuf, veau,
mouton, porc, volaille, etc.

T. MERETTE
—Voiturier—
Voitures de commande,
Réparations de toutes sortes
Ave. Hôtel de Ville
Fraserville, P.Q.

D.-E. MORIN
Agent général et inspecteur
Pour les Compagnies d'assuran-
ce-feu :
La "Factories", fondée en 1872—
La "Sterling"—
La "British Colonial Fire Assu-
rance Co."—
La "National Union"—
Bureau : Rue St-Georges,

J.-D. PROULX
—Marchand de fleur—
—Boulangier—
Rue Jones - Fraserville, P.Q.
Téléphone Kamouraska No. 14

GEORGES OUMET
Ingénieur Civil,
et Arpenteur-Géomètre.
Rue de la Cour.

C. DUCHARME
—Marchand-tailleur—
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.
Téléphone Kamouraska.

NOTAIRE
J.-OSCAR LEVESQUE, B.A., LL.L.
NOTAIRE
Règlements et administrations de
successions.
BUREAU : Bloc Riou, Rue de l'Église
RESIDENCE : Château Grandville
Téléphones : Kamouraska et National
FRASERVILLE, - - - - QUE.

SOUVENIR DE FAMILLE
Important Registre Familial
Prix : l'exemplaire, 10c.
Le cent : \$8.00
S'adresser à l'auteur
Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Témiscouata P. Q.
n. 5-6 m

LE 28 OCTOBRE 1913
DERNIÈRES EXCURSIONS DE COLONS au MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA.
Taux réduits pour WINNIPEG, EDMONTON et les stations intermédiaires.
BILLETS BONS POUR 2 MOIS
WAGONS - SALON - OBSERVATOIRES.
Maintenant attachés aux trains
laissant Québec et Montréal à 1.30
hrs p. m., tous les jours.

TRAIN DE LUXE
A 5.00 hrs p. m., tous les jours
de la Gare du Palais, Québec. Service
de Wagons-Salon et Wagons-
Restaurant.

CONSULTEZ-NOUS
Pour tout voyage, nous vous
donnerons avec plaisir des conseils
et renseignements précis.
Pour billets et renseignements gé-
néraux s'adresser à 30, rue St-Jean,
angle Côte du Palais, 15, rue Dal-
housie au Château Frontenac et
à la Gare du Palais, Québec.
G. J. P. MOORE,
Agence générale de chemins de
fer et paquebots. Nous représen-
tons toutes les lignes transatlan-
tiques, Ag. à E. J. Hébert, Premier
Ass. Agent-Général. Dept des voya-
geurs, Gare Windsor, Montréal
P. Q.

Ag n d'Assuranc
JOS.-E. MARCOTTE
AGENT GENERAL
THE GREAT WEST LIFE ASS. CO.
Bureau-chef : Winnipeg.
Boite Postale 168. Tél. Kam. 443.
Bureau : 144 Rue Lafontaine
FRASERVILLE, - - - - QUE.

ROY & TOUPIN
INGENIEURS CIVILS
Bureau : 187 St-Denis. Tél. Est 1900
MONTREAL

HOTEL COMMERCIAL
Rue de la Cour
Chambres confortables. Ser-
vice de premier ordre.
Salles d'échantillons à la dis-
position des voyageurs.
S. J. BERNARD, prop.
Fraserville, P. Q.

ACHETEZ AU COMPTANT
—A LA—
PHARMACIE
DU
Dr John Kane
Rivière du Loup Station, P. Q.
ATTENTION SPECIALE
aux commandes données par maille
ou par téléphone.

Avis
Les Dames sont avisées que la
Blauderie de Fraserville se charge
de tout lavage fait sur demande.
Prix spéciaux faits pour linge
lavé, seulement sans repassage.
Téléphonez après avoir des ren-
seignements M. Paradis se fera un
plaisir d'aller vous voir et vous res-
pondra.
Blauderie de Fraserville,
J. L. PARADIS, Propriétaire.

NOTICE HISTORIQUE SUR L'HOTEL-DIEU DE SAINT-BASILE DE MADAMASKA, N. B. (DE 1873 A 1910)

Cette bâtisse, commencée en 1901, fort terminée à la fin de l'automne 1902, et des proportions en furent tellement modifiées et changées, pendant la construction, qu'elle eut une longueur définitive de cent cinquante pieds, et qu'il fut ajouté un troisième étage sous les toits ; le hangar dut être construit ailleurs. Voici comment furent distribués et attribués les différents parties de l'Institution, cinq classes et un parloir ; au deuxième étage, salle de récréation longue de soixante et cinq pieds, avec cabinets attenants, une classe servant d'extension de la grande salle pour les séances publiques et d'ortoir de soixante pieds ; sous le toit, dortoir des orphelins, des plus petits pensionnaires, et des servantes, à l'autre extrémité.

Le département des garçons est très confortablement aménagé, et, avec son infirmerie dernier modèle, il peut rendre jaloux plusieurs de nos meilleurs collèges. Apprès de leur habitation, les bambins de l'Hôtel-Dieu ont un jeu de balle, une belle cour dont on fait un splendide patinoir pendant l'hiver ; avec la montagne avoisinante pour les excursions, en été, et la glissade, à la saison des neiges. Aussi ce département était à peine ouvert, qu'il comptait, en janvier 1903, cinquante-huit pensionnaires et vingt-cinq orphelins.

En cette même année scolaire de 1902-1903, le pensionnat des filles comptait plus de quatre-vingts élèves les Sœurs leur abandonnèrent le dortoir qu'elles occupaient elles-mêmes dans une extrémité des vastes mansardes de la maison de briques, se contentant des dortoirs abandonnés par les petits garçons.

Jusqu'à 1904, le blanchissage de la linge de la communauté, de l'hôpital, des orphelins et de la plupart des pensionnaires se faisait à la façon primitive, c'est-à-dire à la main, ainsi que le repassage. Du lundi au samedi de chaque semaine de l'année, et du matin au soir, quatre ou cinq Sœurs, avec une couple de servantes, étaient préposées à cette pénible corvée. Le lavage du linge de plus de deux cents personnes, surtout celui des malades et des enfants, était devenu une tâche presque impossible à remplir, quoique de première nécessité. Comme toujours, la Providence vint à point au secours de sa famille religieuse. Deux hommes, étrangers au Madawaska, moururent à l'hôpital, après s'y être fait soigner assez longtemps pour pouvoir apprécier à sa valeur l'œuvre de bienfaisance de l'Institution et le travail presque surhumain des Sœurs. M. Cyprien Bérubé légua \$1500.00 et M. Michel Dumont \$800.00 à l'Hôtel-Dieu \$2100.00, était la somme demandée, pour l'installation d'une banderole à vapeur. Ces deux legs pieux furent donc aussitôt employés à équiper cette banderole, où tant de sœurs avaient été versées et tant de santés ruinées. Maintenant un homme et trois ou quatre Religieuses font en deux jours, et sans peine, le blanchissage de chaque semaine. Nous voici en 1905 ; la Communauté comprend cinquante et une Religieuses, tant professes que novices. Après trente-deux ans d'existence, le cimetière des Sœurs comptait déjà dix-huit tombes. Ces dix-huit Religieuses étaient mortes depuis 1903. Quelle était la cause de cette ruine hâtive des santés, L'exces de travail et le mauvais hygiène. Les dortoirs surtout étaient insalubres, les lits s'y touchaient presque. L'infirmerie faite de local plus convenable, se trouvait dans un corridor sombre, lieu de passage constant de toute la Communauté.

Une seule chambre privée était à la disposition des Sœurs malades. La maison servant de résidence ordinaire aux Sœurs était reliée à la chapelle, à l'hôpital, au pensionnat des petits garçons et aux classes générales, par un chemin couvert, long de cent-trante pieds, nullement chauffé en hiver, et dans lequel il fallait constamment circuler depuis cinq heures du matin, jusqu'à neuf heures du soir, et même pendant la nuit, pour le soin des malades. Parcourir une trentaine de fois, chaque jour, ce corridor glacé, durant les six ou sept mois de nos hivers, en sortant d'appartement chauffés, et dormir, la nuit, dans des dortoirs trop étroits et manquant d'air, après avoir passé la journée dans la cuisine, ou les infirmeries, ou les classes des enfants ; voilà, avec le travail pénible et constant, les causes évidentes du dépérissement hâtif des santés.

Il était donc nécessaire d'agrandir encore et de donner aux Religieuses, dont le nombre augmentait nécessairement en proportion du travail à faire, un logement confortable et conforme au règlement de leur Institut. Ce règlement veut que les Sœurs aient un cloître, c'est-à-dire une suite d'appartements contigus, où les séculiers n'entrent pas, et qui comprennent : 1o, une salle commune pour les délibérations officielles de la Communauté, et les récréations qui suivent les repas du midi et du soir, et pendant lesquelles on cause tout en travaillant ; 2o, un réfectoire ; 3o, une infirmerie avec quelques petites chambres pour les Sœurs malades ; 4o, des cellules ou chambrettes pour les Sœurs directrices ou capitalières, et des dortoirs suffisamment spacieux pour les autres membres de la communauté ; 5o, une salle commune et un dortoir pour les novices ; 6o, une procure pour la Sœur chargée des affaires matérielles ; 7o, des chambres spéciales pour la Supérieure et la Maitresse des novices ; 8o, une salle de couture avec lingerie et garde-robe pour la Communauté ; 9o, une cuisine spéciale pour les Sœurs, avec dépendances ordinaires ; 10o, un parloir pour recevoir les parents et les visiteurs.

Rien de plus raisonnable que ces exigences de la Règle. Les Communautés Religieuses sont des familles unies par le lien de la charité ; elles valent tout le jour à des devoirs multiples dans les différents départements de l'Institution ; leur travail physique ou spirituel est incessant épuisant ; il est donc nécessaire qu'elles se débarrassent un peu le corps et l'esprit dans des courtes récréations, qu'elles ne prennent encore que chacune à son tour, puis que les malades et les élèves ne soient jamais laissés seuls. Il faut aussi de toute nécessité que les Sœurs aient un "chez elles" privé pour les repas et le sommeil ; et même leur petite cellule particulière est loin d'être une affaire de luxe.

On a vu plus haut quel réulit sombre et incommode servait d'infirmerie aux Sœurs malades, qu'il était impossible de loger et de soigner ailleurs. On a vu également cédé leur dortoir aux jeunes filles pour aller entasser leurs lits dans les mansardes de l'hôpital, abandonnées par les garçons. La grande salle de la Communauté servait successivement de salle de récréation, de la délibérations, de couture et même de dortoir pour quelques Sœurs qui ne trouvaient pas de place ailleurs. Le réfectoire était trop petit pour le repas en commun. Le parloir, d'une Communauté de plus de cinquante Religieuses, ne permettait pas à plus de huit personnes de s'y asseoir à la fois.

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA
HORAIRES depuis le 10 Novembre 1913
Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.
Arr. Connors N. B. 12.45 p. m.
Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m.
Arr. Connors N. B. 8.38 p. m.
Express : Dép. Connors N. B. 3.20 p. m.
Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m.
Mixte : Dép. Connors N. B. 7.00 p. m.
Arr. Riv. du Loup 4.20 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock Préfection et St-Jean N. B., Honiton Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à :
G. G. Grundy, Gérant général.
F. X. Bélanger, Agent général Passagers et fret.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
A partir de dimanche, le 20 Set. 1912 le convoi No 3 quittera Lévis à 1.23 p. m. (tous les jours). Arrivée à Montréal à 7 hrs p. m.

SYSTEME DU GRAND TRONC
A partir de dimanche le 23 septembre 1912, le CONVOI No. 3 quittera Lévis à 12.20 p. m. (tous les jours). NOTE.—Les passagers voyageant sur ce convoi pourront prendre le CONVOI No 3 de Portland, qui fait rattachement à Richmond, arrivant à Montréal à 6.05 p. m.
A partir de la même date, le CONVOI No. 6 quittera Richmond à 7.35 p. m. arrivant à LÉVIS à 10.40 p. m. (tous les jours excepté le dimanche).

Intercolonial RAILWAY
Le et après le 1er Novembre 1912 les convois chemin de fer voyageront comme suit :

Les Trains Quittent la Rivière du Loup
No 199 Océan Limité pour Lévis, Québec, Montréal : 23.35
No. 33 Express rapide pour Québec et Montréal, tous les jours [sauf le dimanche] : 9.10
No 45 Express pour Lévis, (tous les jours, [excepté le dimanche] : 5.45
No 47 Mixte pour Lévis tous les jours excepté le dimanche : 20.40
No 49 Mixte pour Harlowa Jet, tous les jours [dimanche excepté] : 6.30
No 151 Express pour Lévis, Québec et Montréal (tous les jours excepté le dimanche) : 17.20
No 124 Express pour St-Jean N. B. et Halifax (tous les jours) sauf le dimanche : 17.50
No 44 Mixte pour Ste-Flavie, tous les jours [excepté le dimanche] : 7.00
No 159 Express pour Ste-Flavie, (tous les jours) sauf le dimanche : 12.55
No. 200 Océan Limité pour Halifax, St John, N. B. : 3.35
Wagons lits et restaurant aux express maritime entre Montréal et Halifax.
Tous les convois sont réglés d'après le temps "Eastern Standard Time" 24 heures étant minuit.

LA BANQUE NATIONALE
FONDEE EN 800
CAPITAL : \$2,000,000.00
RESERVE : 1,550,000.00
Nous acceptons des dépôts de \$1.00 en plus.
L'intérêt compte du jour du dépôt.
Nous avons des correspondants par le monde entier et nos **MANDATS DE VOYAGE** sont payables au pair partout.
Notre bureau de **PAIEMENTS** (rue BOUDREAU, 17, SQUARE DE L'OPERA) offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.
Les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

Avis de Legislation
Avis est par les présentes donné que demain sera faite à la prochaine session de la législature du Nouveau-Brunswick pour un acte incorporant La Cie d'imprimerie du Madawaska, Limitée, dans le but de publier un journal hebdomadaire dans la ville d'Edmundston, et de faire tout ouvrages généralement faits dans une imprimerie.
Daté le 5 février 1914.
MAX. D. CORMIER
Solliciteur pour les Applicants.

(A suivre)